



> [Lire cet article sur le site web](#)

Des cellules de cornée reconstituées à partir de cellules de cheveux

Après la greffe de tissu issu du placenta pour sauver la cornée, un chercheur français de l'Inserm est parvenu à reconstituer des cellules de cornée à partir de cellules de cheveux.

Fruit de 10 années d'étude scientifique, ce résultat est la prouesse du biologiste Daniel Aberdam, qui vient d'être récompensé par le Grand Prix Fondation Générale de Santé pour la thérapie cellulaire et la médecine régénérative 2013 de l'Académie des sciences.

Pour y arriver, les équipes de Daniel Aberdam au laboratoire de recherche sur les cellules souches de l'Inserm, hébergé par l'hôpital Saint-Louis à Paris, ont d'abord prélevé un cheveu et l'ont mis en culture. Les cellules ont ensuite pu être déprogrammées et reprogrammées pour devenir des cellules de cornée. Prochaine étape : greffer ces nouvelles cellules pour vérifier s'il est possible de réparer la cornée et de retrouver la vue. Dans le monde, 42 millions de personnes sont en attente d'une greffe de cornée. Une piste immense s'ouvre donc aux chercheurs travaillant sur les moyens de traiter la cécité, d'autant que le phénomène de rejet serait faible. En effet, selon Daniel Aberdam, « si nous prenons les cheveux d'un patient et que nous produisons les cellules de la cornée à partir de ce patient, il n'y aura quasiment pas de rejet immunitaire. Si par contre, nous prenons des cellules qui proviennent d'une autre personne, il peut y avoir un rejet mais qui sera extrêmement limité puisque la cornée est une zone immuno-protégée », a-t-il confié à nos confrères de France 3 Ile-de-France. Vous avez une opinion sur le sujet de cet article?

